

MASCOUCHE: UNE VILLE "NEUVE" DEJA RICHE DE PLUS DE 200 ANS D'HISTOIRE...



Cette vue aérienne nous fait voir une large partie du territoire de Mascouche. D'une échelle de 3,000 pieds au pouce, cette photographie permettra à nos lecteurs de reconnaître quand même plusieurs éléments de cette nouvelle ville. Ainsi, on remarquera le tracé sinueux de la rivière Mascouche, de même la ligne boisée qui marque la bordure du coteau (en gris foncé). A gauche, à mi-hauteur de cette photo, on reconnaîtra sûrement le tracé des rues du Plateau Normandie et du secteur "Greenwich". Juste un peu plus bas, le grand espace blanc permet d'identifier le terrain du Club de Golf. En haut de la photo on distingue les terres en culture de la Côte Georges, tandis qu'en bas,

au centre, on peut reconnaître aisément la concentration de maisons que représente le village et en bordure de l'image, on voit la route 18, dans le secteur de la "Côte St-Philippe". Il est à noter que lorsque cette photo fut captée par l'appareil, en 1969, la route 25 n'était pas encore complétée, c'est pourquoi on ne la voit pas sur la photo. Bien que ne couvrant pas toute l'étendue du territoire de Mascouche, cette vue aérienne permet de constater qu'il y a amplement de place pour le développement domiciliaire et autre à Mascouche.

(Photo: Photographic Surveys Inc. (Mtl.).)

Merci à tous! Mascouche...en 1885

La réalisation de ce cahier témoigne de la popularité et de la bonne renommée de Mascouche. Il y a quelques semaines à peine, nous avons projeté de réaliser ce travail et comptions produire à ce moment un cahier de huit pages. Nous avons fait appel à la collaboration des hommes d'affaires et des commerçants de Mascouche et celle des corps publics et des professionnels qui transigent avec cette ville.

Le résultat a dépassé toutes nos espérances; aussi ce n'est pas huit, mais bien seize pages que nous présentons à nos lecteurs et si nous avions eu plus de temps nous aurions pu faire bien davantage tellement la réponse a été spontanée à notre appel.

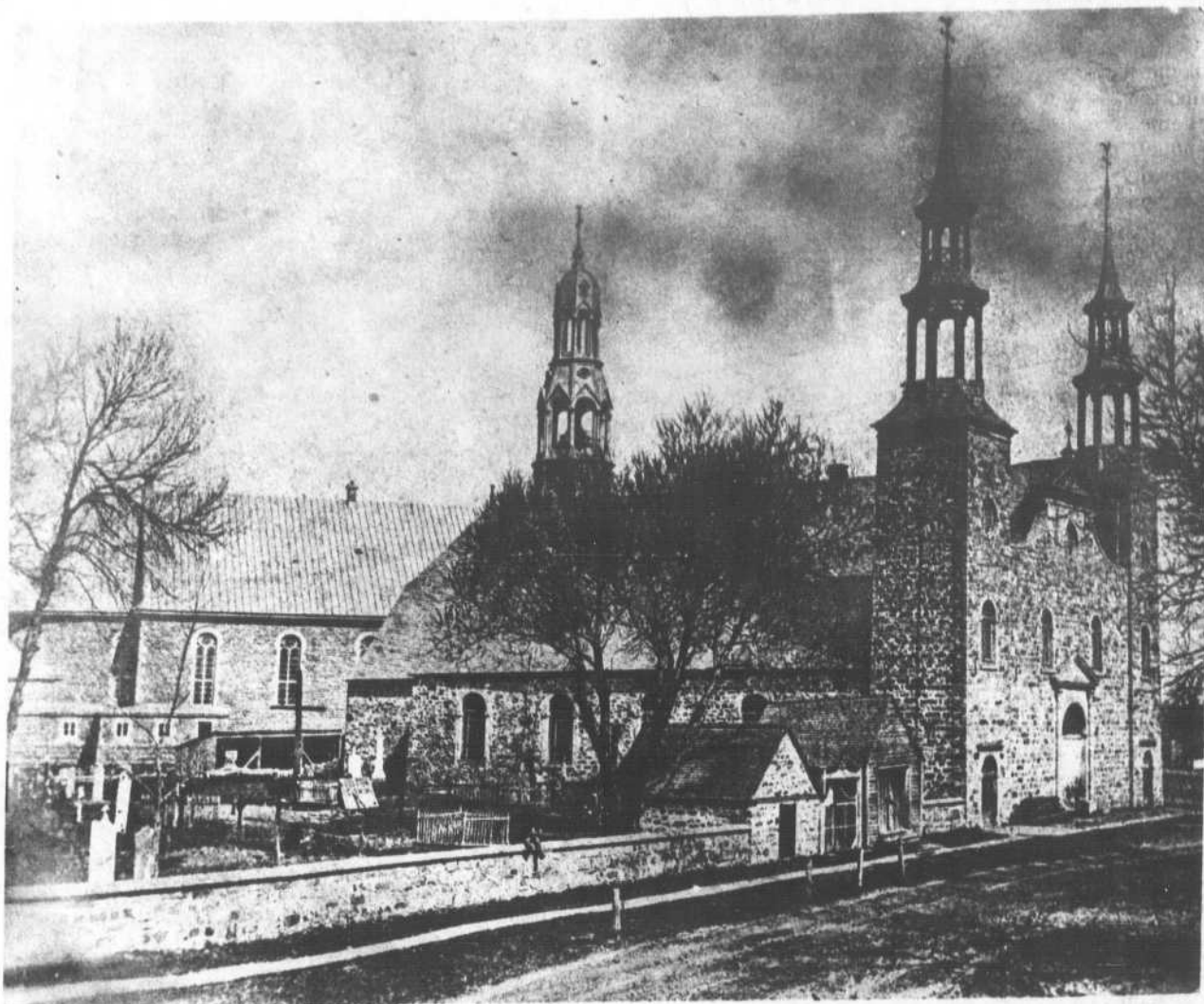
Mais, la réalisation d'un cahier de ce genre, ne se limite pas à la publicité; il

a fallu compter sur la collaboration et la générosité de dizaines de personnes pour récupérer la documentation qui nous était nécessaire.

Encore là, le résultat dépassa toutes nos espérances et le tout a pu être réalisé en un temps record.

Ceci prouve hors de tout doute que la ville de Mascouche jouit de la "cote d'amour" de ses résidents et ses administrateurs peuvent s'en enorgueillir. Nous dédions donc, ce cahier à la population de cette ville et à tous ceux qui nous ont aidés, de près ou de loin à le réaliser.

Pierre Vigneault.



Cette photo constitue sans doute un document unique au Québec. On y voit en effet, l'ancienne église de Mascouche, peu de temps avant qu'elle ne soit démolie, en 1885. On remarquera que l'église actuelle était déjà construite, ce qui permit au photographe de capter cette image que

l'on voit rarement. Cette ancienne église avait été construite en 1750 et on avait dû la démolir car elle n'était plus suffisamment grande pour y accueillir tous les fidèles. (Nos remerciements à Mlle Renaud pour ce précieux document).



Dr Gilles-E. Chaput,
B.A., D.C.

DOCTEUR EN CHIROPATRIQUE

RAYONS-X SUR RENDEZ-VOUS

2933 STE-MARIE
MASCOCHE

TEL. : 474-2981



COMMANDES
TÉLÉPHONIQUES
ACCEPTÉES

LIVRAISON
GRATUITE

TIMBRES
RÉGAL

AVEC
LES
HOMMAGES
DE

**MARCHÉ
BÉLANGER**

2357,
boul. St-Henri
Mascouche

Bière et Porter

474-2870

LA VILLE DE TERREBONNE

*Félicitations
et
meilleurs voeux
de succès
à nos voisins*

L'origine des municipalités de la province de Québec

Quelques maires de Mascouche avant 1901

LES MUNICIPALITES telles que nous les connaissons n'ont pas toujours existé. A l'origine de la colonie les Français avaient importé de leur pays le système féodal et jusqu'à la conquête de 1760, ce fut le mode de gouvernement qui resta constamment en vigueur. Le seigneur, sous l'autorité du gouverneur, avait une autorité dont on se fait difficilement une idée de nos jours. Il avait le droit de haute et basse justice sur ses censitaires, voyait à tout et dirigeait tout, dans l'ordre civil comme dans l'ordre militaire.

Au début de la colonie, tout était à faire et on chercha des modes d'administration propres à établir des mesures sécuritaires et faire face au plus urgent. C'est alors que surgirent les syndics dont les fonctions se bornaient à servir d'intermédiaire dans les rapports des habitants avec les gouverneurs et à exercer une certaine autorité dans l'administration des affaires publiques. Ils exerçaient aussi un certain contrôle et prélevaient des impôts.

L'inspection des grands chemins et des ponts publics fut ensuite confiée aux baillis et sous-baillis. Puis, en 1777, en vertu d'une ordonnance du gouverneur et du Conseil législatif, surgit ce personnage important qu'on appelait le grand-voyer; on aura ensuite les députés grands-voyers, des sous-voyers et des inspecteurs.

Comme on vient de le voir, sous le régime français on ne connaissait pas les municipalités. Tout était sous l'autorité centrale: le Conseil souverain et l'Intendant. De 1608 à 1663, le gouverneur administrait presque seul la colonie; de 1663 à 1759, date de la cession à l'Angleterre, les affaires publiques étaient sous le contrôle absolu du Conseil souverain et de l'Intendant royal.

En 1663, une ordonnance très importante était accordée qui commandait aux habitants de Québec de s'assembler pour élire un maire et deux échevins. Garneau nous dit qu'ils "étaient des officiers municipaux élus pour conserver les droits de la communauté et les intérêts publics". Ils étaient au nombre de trois, élus respectivement par les habitants de chacun des arrondissements de Québec, Trois-Rivières et Montréal. Ce fut le premier Conseil municipal en Amérique.

Ce corps municipal semblait prendre une grande importance, par ses relations avec les habitants et les sympathies qu'il y éveillait. On comprend pourquoi les hauts fonctionnaires susciterent toutes sortes de difficultés à ce Conseil, en restreignant ses pouvoirs. Ces entraves obstinées entraînèrent la démission forcée des échevins.

LE REGIME MILITAIRE

Après la conquête, la population fut régie, de 1760 à 1764, par le régime militaire absolu. En 1774, c'est le Conseil législatif, nommé par le gouverneur, qui prit la direction des affaires municipales. En 1777, on voit réapparaître le grand-voyer. En 1793, sous le gouvernement de lord Dorchester, des magistrats appelés juges de paix furent nommés dans les villes et les principaux villages.

C'est vers cette époque que furent constitués les capitaines de milice qui exerçaient sous la dépendance immédiate du gouverneur et de son conseil, un droit de police pour assurer l'ordre et la paix. Sulte décrit ainsi le rôle de la milice: "Il y avait un capitaine dans chaque paroisse un peu peuplée".

LES PREMIERES CHARTES

Québec et Montréal furent incorporées en municipalités par chartes spéciales en 1832. Il en fut de même à Trois-Rivières, en 1857.

L'érection des districts municipaux, gouvernés par des corps investis de pouvoirs eut lieu en 1845 et la substitution des conseils de paroisses par les conseils de comtés fut sanctionnée par la loi du 28 juillet 1847. Cette nouvelle loi fut votée sous lord Elgin (1847-1854).

Sous Sir Edmund Head, en février 1833, l'acte des

municipalités est voté. Il est la base même de notre régime municipal actuel dans la province. Les villes et villages sont répartis en corporations de paroisses régies par des conseils d'échevins (ou de conseillers) et par le maire, tous élus par le peuple.

Cet acte de 1855 est resté en vigueur jusqu'à l'adoption du Code municipal, le 2 novembre 1871, sauf pour ce qui regarde les cités et villes constituées par statuts spéciaux.

L'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada (18 Victoria, ch. 100) constitue une étape majeure dans la mise en place de notre régime municipal actuel. Elle fut refondue en 1860 et l'on y ajouta certaines dispositions. Un détail que nous remarquons en passant; le secrétaire-trésorier avait alors l'obligation de présenter au conseil une reddition de comptes à tous les six mois, soit le 30 juin et le 31 décembre. La loi refondue, plus aérée que celle de 1855, se divise en quatre parties:

La première a trait aux corporations municipales surtout, à leur organisation, à leurs pouvoirs et à leurs fonctions:

La deuxième partie concerne principalement la voi-



Eloi Jeannotte, maire en 1883. De 1895 à 1897.



J.-I. Brien, maire en 1892 et 1893.



Ulric Crépeau, maire en 1888.

LES LOIS

Les deux principales lois qui gouvernent presque toutes les corporations municipales de la province datent de la fin du siècle dernier. Le premier Code municipal est entré en vigueur le 2 novembre 1871. En 1916, la Législature en a adopté un nouveau.

La première "Loi des villes", d'autre part, date de 1876. Elle a été remplacée, en 1903 par la "Loi des cités et villes". Celle qui est actuellement en vigueur a été adoptée en 1922. Elle a été constamment remaniée depuis.

Il existe, outre ces deux lois organiques, d'autres lois qui concernent les municipalités. On les trouve dans les statuts refondus de la province.

rie, les ponts et autres travaux publics;

La troisième partie porte sur les cotisations imposées sur les propriétés et sur la manière de les percevoir;

La quatrième partie se rapporte aux amendes, actions, appels et contient différentes dispositions déclaratoires, temporaires et spéciales.



Les membres du conseil de Mascouche photographiés à la table autour de laquelle ils délibèrent et préparent les assemblées publiques. M. Léo Dupuis, M. Gérard Pagé, M. le maire Gilles Forest, M. Maurice Turcot, M. Thomas Wood, M. Donat Laroche, et M. Eugène Samson photographiés dans les nouveaux locaux au sous-sol du secrétariat.

Hommages de

LEROUX, LEROUX, NANTEL, PAPIN ET ASSOCIÉS

Ingénieurs-conseils

Les estimateurs professionnels

Leroux, Beaudry,

Picard et Associés Inc.

110, Place Crémazie Montréal

384-4220

AVEC LES HOMMAGES DE

Beauregard & Frère Enr.

Normand Beauregard, prop.

Terrassement avec bulldozers et loaders
Vente et transport de terre, sable, gravier

EXCAVATION - ASPHALTE

Pelouses, arbustes, fleurs, rocailles

2316 St-Henri, Mascouche

474-2580 - 474-2820

Les maires de Mascouche depuis 1901



Uldarie Corbeil, maire en 1901; de 1906 à 1909.



Cléophas Allard, maire de 1902 à 1906.



Joseph Archambault, maire en 1909



Charles-Alphonse Beaudoin, maire en 1910 et 1911



Cléophas Lamarche, maire en 1911



Zotique Gauthier, maire en 1912 et 1914



Clovis Roy, maire en 1913



Joseph Alexander, maire de 1915 à 1917



Eugène Allard, maire en 1917



Oscar Dupras, maire de 1918 à 1921



Ferdinand Beausoteil, maire de 1921 à 1929



Hormidas Duval, maire en 1929 et 1931



Joseph Guilbault, maire de 1931 à 1937



Pacifique Duval, maire de 1937 à 1945



Donat Fâtenaude, maire de 1945 à 1954



André Duval, maire 1954 à 1962



Wilfrid Bohémier, maire de 1962 à 1965



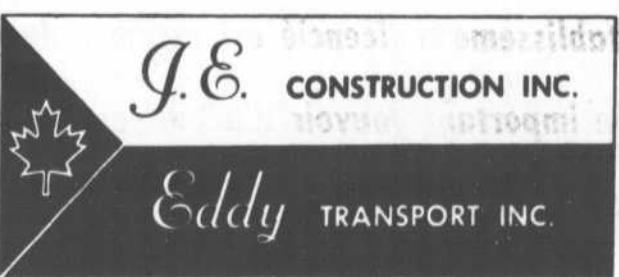
Gilles Forest, maire de 1965 à aujourd'hui.

**AVEC LES
COMPLIMENTS DE
BRIEN 5-10-15**

2995 Ste-Marie (en face de l'église)

474-2223

Cadeaux, jouets, articles ménagers, articles de classe, vêtements, menus articles, laine phentex, etc.



**1. PLACE LAVAL STE 450
VILLE LAVAL**

COUTU PETROLEUM ENRG



3098 rue Lemire

HUILE A
CHAUFFAGE
BUREAU:
474-2483

Mascouche

Service de radio-téléphone
Distributeur de gaz, diesel et
huile à chauffage
VENTE — LOCATION — INSTALLATION

LES CONSEILS

de 1936 à 1970

1936 —
Joseph Guilbault, maire.
Pacifique Duval, Albert Chartrand, Joseph Paquette, Joseph Raymond, Georges R. Alexander, Ludger Ethier.

1937 —
Pacifique Duval, maire.
Joseph Raymond, Albert Chartrand, Joseph Paquette, George R. Alexander, Henri Bourgouin, Fabien Crépeau.

1938 —
Même conseil sauf Joseph Raymond remplacé par Alexandre Guilbault.

1939 —
Même conseil sauf Joseph Paquette remplacé par Hector Lachapelle.

1940 —
Pacifique Duval, maire.
George R. Alexander, Fabien Crépeau, Henri Bourgouin, J.-B. Laféuille, Hector Lachapelle, Raoul Lachapelle.

1941 —
Même conseil sauf Alexander Lamoureux remplace Fabien Crépeau.

1942 —
Pacifique Duval, maire.
George R. Alexander, Henri Bourgouin, Hector Lachapelle, Alexander Lamoureux, Henri Beauregard, Albert Lachapelle.

1943-1944 —
Pacifique Duval, maire.
George R. Alexander, Joseph Lemire, Albert Lachapelle, Uldéric Chaput, Henri Beauregard, Augustin Beaudry.

suite à la page 7

**Les membres du Conseil
de la paroisse St-Louis-de-Terrebonne
sont fiers de l'évolution
de la Ville de Mascouche.**

**Nous espérons
que l'excellente collaboration et l'esprit d'entraide
qui existent entre nos deux municipalités
se poursuivent dans l'avenir.
Nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux
à toute la population
de la nouvelle ville de Mascouche.**

**Nous sommes heureux
de nous joindre à la population
pour souligner cet événement
qui marque
une étape importante dans la vie de Mascouche**

CAISSE POPULAIRE DE MASCOCHE

ANDRE CHAPUT, GERANT

3011 STE-MARIE, MASCOCHE

Tous les jours de 9 A.M. à 3 P.M.
Jeudi et vendredi soir 6h.30 P.M. à 8h. P.M.



SUPER-MARCHÉ

DUVAL

1280, ST-HENRI MASCOUCHE



En affaires depuis 1954 (17 ans), M. Marcel Duval, confiant dans l'avenir économique de sa ville, n'a pas hésité à la doter d'un moderne super-marché alimentaire de 8,000 pieds carrés avec stationnement pouvant accommoder près de 100 autos. La devise de M. Duval : Nous sommes fiers de vous servir; toujours le meilleur au plus bas prix.

**FELICITATIONS A CEUX QUI ONT SU MENER A BIEN
LES DESTINEES DE NOTRE VILLE!**



Le responsable de la section fruits et légumes, M. Richard Lortie, nous montre ici une partie de l'assortiment que le Super-Marché Duval offre à ses clients. De vastes comptoirs d'aliments congelés et un service de boucher exceptionnel ont contribué à faire la renommée de cet établissement qui reflète bien le dynamisme et l'audace de la population de notre ville.

Le Super-Marché Duval n'a rien à envier aux établissements que l'on retrouve dans les "grandes villes". Des allées larges et bien éclairées permettent l'accès facile à la marchandise sans cesse renouvelée par un personnel courtois et compétent. Cet établissement licencié est membre de la chaîne Sélect et son important pouvoir d'achat lui permet d'offrir des prix très avantageux à sa clientèle.





M. Gilles Forest, maire de Mascouche, à son nouveau bureau, dans l'édifice neuf, sur la rue Dupras. A l'arrière de M. Forest, on distingue les armoiries de la ville.

Les armoiries de Mascouche

- BLASONNEMENT -

De sable, à l'aigle bicéphale d'argent, couronné de sable et nimbée d'or, chargée en coeur d'un écusson de gueules à un lion d'or tenant dans ses pattes une croix patriarcale aussi d'or. Sur un listel sous l'écu, la devise:

"CEDO NULLI"

L'écu est entouré de deux branches de feuilles d'érable au naturel.

EXPLICATIONS

Saint-Henri-de-Mascouche est l'une des vieilles paroisses de la province de Québec, ayant été fondée en 1750. En effet, le premier baptême à Saint-Henri-de-Mascouche eut lieu le 29 décembre 1750. L'abbé A.S. Raizenne fut le premier desservant de la nouvelle paroisse, fonction qu'il remplit de 1750 à 1761.

La paroisse fut détachée de la paroisse de Terrebonne dont le patron est saint Louis, roi de France. L'évêque du diocèse donna comme patron à Mascouche, saint Henri II, Empereur d'Allemagne pour faire pendant à la paroisse mère.

Henri II fut roi de Bavière en 995, roi de Germanie en 1002 et enfin Empereur d'Allemagne de 1014 à 1024. C'est pour rappeler saint Henri que l'aigle à deux têtes figure dans les armoiries de la municipalité de Mascouche; l'aigle bicéphale étant l'emblème héraldique du Saint Empire Romain Germanique. Dans les armoiries de Saint-Henri-de-Mascouche, l'aigle est couronné pour représenter la couronne terrestre et la couronne des élus, portées par le patron de la paroisse; elle est aussi nimbée, c'est-à-dire entourée d'un cercle d'or emblème des saints, pour rappeler que Henri II est honoré comme un saint par la Sainte Eglise.

La paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche fut érigée canoniquement le 20 juillet 1831 et l'érection civile eut lieu le 5 novembre 1836, Saint-Henri-de-Mascouche fut érigée en municipalité de paroisse le 1er juillet 1845.

Le nom de Mascouche dérive de l'Algonquin "Maskutew" ou "Mascouteau" et veut dire, selon certains historiens, "plaine, prairie unie", ce qui n'est pas impossible si l'on considère que la municipalité est entourée de fort belles prairies.

Saint-Henri-de-Mascouche est située dans l'ancienne seigneurie de Lachenaie concédée au Sieur Pierre Le Gardeur de Repentigny. L'écusson placé sur l'aigle dans les armoiries de Saint-Henri reproduit, avec quelques petites différences, les armes de la célèbre famille Le Gardeur dont les membres possédèrent de nombreuses seigneuries dans la Nouvelle-France et qui brillèrent aussi dans l'armée.

La seigneurie de Lachenaie fut vendue en 1764, à Marie-Madeleine Chaussegros de Léry, en faveur de Louis Le Gardeur d'Artigny. Madame de Léry vendit la seigneurie au Général

Gabriel Christie qui acheta un tel nombre de seigneuries après la conquête britannique que l'on peut se demander s'il ne les achetait que pour le plaisir de s'intituler seigneur de X ou pour spéculer.

Christie revendit la seigneurie le 2 février 1785 au seigneur de Terrebonne, Jacob Jordan, esq. Ce dernier céda la seigneurie le 3 novembre 1794 à Peter Pangman, Esp., un des membres de la célèbre Compagnie du Nord-Ouest. Pangman mourut le 28 août 1819. Le dernier seigneur de Mascouche fut John-Henry Pangman.

LA DEVISE

La devise de Saint-Henri de Mascouche se traduit par "Je ne le cède à personne" et s'applique à l'aigle des armoiries. L'aigle est un oiseau très noble et fier et par ses prouesses, il ne le cède à aucun autre oiseau. Saint-Henri, fier de ses traditions, ne le cède à aucune autre municipalité de la province dans ce domaine.

La réalisation des armoiries de Mascouche est due au Collège Canadien des Armoiries, de Montréal.

... "Une seule chose est certaine: dans toutes les sociétés dites primitives qui ont pu être observées jusqu'ici, on découvre toujours des traces de pouvoir individualisé: qu'on les appelle prêtres, mages, chefs de famille, anciens, "habiles", un petit groupe de gens y gouverne l'ensemble de la communauté." (Duverger, "Les régimes politiques")

L'ERECTION CIVILE DE MASCOUCHE

La proclamation officielle qui érigea Mascouche en paroisse civile fut faite le 5 novembre 836 par son excellence Archibald, comte de Gosford, gouverneur du Haut et du Bas Canada. Voici un extrait de cette proclamation:

"La Paroisse devra comprendre une étendue de 7 milles environ de front, sur 6 milles de profondeur, bornée comme suit: vers le Nord Ouest, par les terres situées au sud est du ruisseau des Anges, exclusivement, de la ligne nord est

de la Côte Saint-Georges jusqu'aux terres situées au nord du ruisseau de la Plaine ou rivière Saint-Pierre; vers le nord-ouest par la ligne seigneuriale de Terrebonne; vers le sud, à la ligne sud des terres du grand Côteau et de la partie basse de la Mascouche, depuis la ligne seigneuriale de Terrebonne jusqu'à la ligne ouest du fief Martel et de là allant vers le nord jusqu'à la ligne sud de la concession appelée Cabane Ronde."

Tous ces noms ont été conservés jusqu'à ce jour.

MARCHE YVES

3041 ST-PIERRE MASCOUCHE
MEMBRE DE LA CHAINE TRANS-KEBEC
YVES MOUSSEAU, prop.

NOUS ACCEPTONS
LES COMMANDES
TELEPHONIQUES

TEL. :

474-2112

LIVRAISON GRATUITE

BIERE

ET

PORTER

Restaurant Drien

(Adrien Pelchat, prop.)

REPAS COMPLETS

Salle à manger

1264 BOUL. ST-HENRI (MASCOCHE, QUE.)

LIVRAISON GRATUITE

(Minimum \$2.00) 2 milles en dehors de Mascouche

Tél.: 474-0902

Félicitations au Conseil
et à tous les citoyens de la
VILLE DE MASCOUCHE.

Imprimerie Mascouche Enrg.

(Gaston Casavant, prop.)
imprimeur-lithographe

Tout genre de papeterie commerciale,
professionnelle et industrielle

Service rapide et courtois

Nous sommes heureux de contribuer à l'essor de notre ville.

728, Bas-Mascouche Sud

474-2666

Mascouche

AVEC NOS HOMMAGES

ANDRE DESLONGCHAMPS

Ferronnerie générale

Dépositaire "Ski-Doo" Bombardier

1198, St-Henri,

474-2118

Mascouche

Claude Paquette

AVOCAT

Bière, Boivin, Paquette & Beaulac

240, rue Saint-Jacques

Montréal

842-9914

Rés. 666-4596

Alfred Trottier

INGENIEUR-CONSEIL
ARPENTEUR-GEOMETRE

DUVERNAY

Téléphone:

800 rue MONTROSE

661-9210

236 Av. Parent

St-Jérôme, Qué.

Téléphones: St-Jérôme 432-9733

Montréal 435-0543

Parent, Rouleau et Cie

COMPTABLES AGREES

RAYMOND-M. ROULEAU, C.A.

Tél.: 474-2410

Me Pierre-Emile Larose,

B.A., LL.L.

NOTAIRE

1152 rue Renaud

Mascouche



M. Donat Laroche, conseiller représentant le quartier no 1.

Le quartier no 1

Le quartier no 1 est situé en plein centre du territoire de la ville de Mascouche. Borné au sud par une partie du territoire de la municipalité St-Charles de Lachenaie et au nord par une partie du territoire de St-Roch de L'Achigan, il englobe tout le secteur actuellement connu sous le nom de Côte-St-Philippe, dans sa partie nord et la

montée Masson, dans sa partie sud. C'est un des secteurs qui a connu le plus d'expansion au cours des trois dernières années, surtout à cause de la construction de plus de cent maisons unifamiliales par Gaudreault Construction et Les Constructions Québécoises. Environ 1200 personnes habitent ce quartier qui comprend aussi une partie du

village, soit celle située à l'est de l'église paroissiale.

Plusieurs maisons historiques sont situées dans ce quartier, notamment celle de la famille Renaud, sur la rue du même nom et la maison du maire Forest, sur l'avenue St-Jean.

La nouvelle caserne de pompiers a été construite dans ce quartier et c'est aussi dans ce même quartier que sera situé le parc municipal que la ville veut aménager, en bordure du coteau, sur la rue Ste-Marie.

Si l'on en juge par ce qui s'est passé durant les dernières années, c'est surtout le secteur domiciliaire qui continuera à gruger, petit à petit, l'espace que les agriculteurs exploitent encore et il est fort probable que le nombre de nouveaux résidents continuera d'augmenter très rapidement dans ce quartier représenté par M. Donat Laroche, au sein du conseil.

conseillers...
suite de la page 4

1945-1946 —

Donat Patenaude, maire.
George R. Alexander, Augustin Beaudry, Uldéric Chaput, Henri Beauregard, Joseph Lemire, René Renaud.

1947-1948 —

Donat Patenaude, maire.
George R. Alexander, Henri Beauregard, René Renaud, Lucien Riopel, Uldéric Chaput, Augustin Beaudry.

1949-1950-1951 —

Donat Patenaude, maire.
Lucien Riopel, George R. Alexander, Henri Beauregard, Albert Beaudoin, Bernard Gendreau, René Renaud.

suite à la page 11



En l'espace de trois ans, Gaudreault Construction et Les Constructions Québécoises ont construit au-delà de cent maisons dans le quartier no 3. On n'aperçoit ici qu'une faible partie de cet important projet qui connaîtra en 1971, des succès encore plus éclatants.



Le Club de la Vallée de Mascouche est le lieu de rencontre préféré des sportifs, hiver comme été. Situé sur les bords de la rivière Mascouche, à l'extrémité est du quartier no 3, le Club de la Vallée attire chaque année de nombreux visiteurs qui viennent participer ou assister aux compétitions sportives qui ont lieu sur les terrains du Club. Cette photo nous fait voir le chalet du Club, qui à cause de son site pittoresque rappelle à plusieurs, les chalets des Alpes.



THEOPHILE
BEAUCHAMP,
PRESIDENT

HOMMAGES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MASCOCHE

LE SUCCES QUE CONNAISSENT
NOS ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX
REJAILLIT SUR CHAQUE RESIDENT.

BRAVO ET FELICITATIONS !



ROLAND LABADIE



ROBERT LEVESQUE

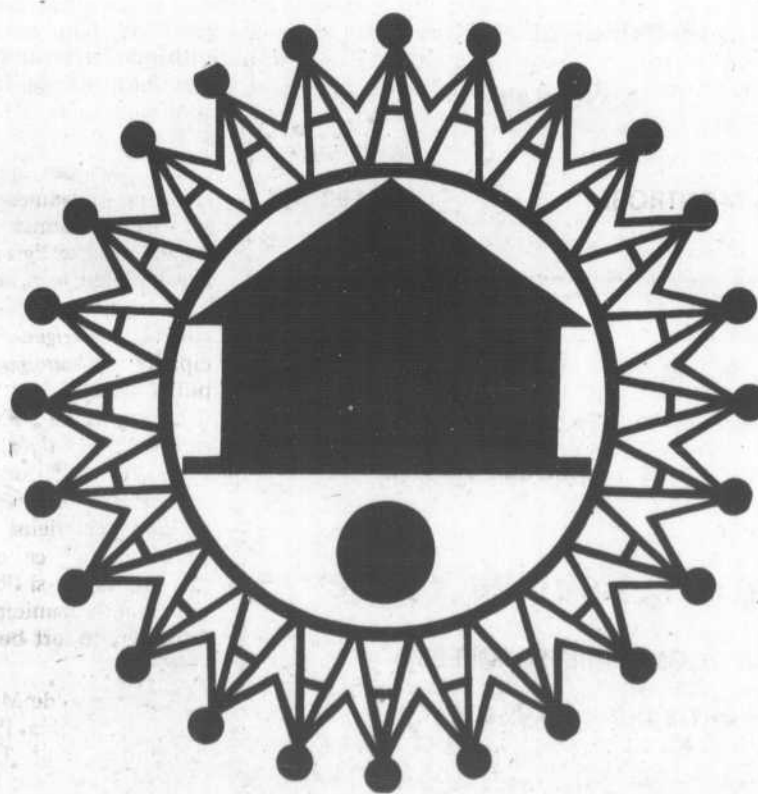


BERNARD PATENAUDE



JOSEPH THOUIN

Aujourd'hui



DEMAIN

Nous sommes heureux de contribuer à souligner cet événement
qui marque une étape importante dans la vie
de toute la population de Mascouche

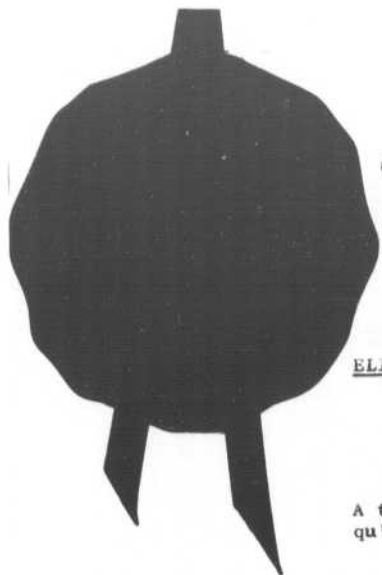
LES RESIDENCES FAMILIALES ST-LOUIS INC.

10087, BOULEVARD ST-LAURENT

MONTREAL 357, QUE.

TEL. : 384-4210

VILLE DE M



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

ELIZABETH DEUX, par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la foi.

A tous ceux qui ces présentes lettres verront ou qu'icelles pourront concerner,

Lettres patentes

SALUT:

Concernant la constitution en ville de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, comté de L'Assomption

ATTENDU que, sous l'autorité de la Loi des cités et villes, (Statuts refondus, 1964, chapitre 193), le conseil municipal de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, comté de l'Assomption, régi par le Code municipal de la province de Québec, nous a présentée, conformément à une résolution adoptée à sa session du 16 novembre 1970, une requête demandant que le territoire de ladite paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, comté de l'Assomption, tel que décrit dans la description officielle du ministère des terres et forêts, en date du 22 septembre 1970, soit érigé en une municipalité de ville comprenant six quartiers représentés par un maire et six conseillers municipaux; - - - - -

Enregistrées le
29 décembre 1970
Livre 1585 Folio 66

ATTENDU qu'en vertu des dispositions de l'article 12 de la Loi des cités et villes, (Statuts refondus, 1964, chapitre 193), le lieutenant-gouverneur en conseil peut ériger, par lettres patentes, le territoire d'une municipalité régie par le Code municipal de la province de Québec en municipalité de ville s'il contient une population d'au moins deux mille âmes; - - - - -

Le sous-registraire
du Québec,
Lucien Darveau

ATTENDU que la population de la municipalité de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche est de six mille cents âmes; - - - - -

ATTENDU qu'il y a lieu de faire droit à cette requête de la corporation municipale de Saint-Henri-de-Mascouche. - - - - -

Nous reproduisons ici la première page du document officiel qui fait de la Corporation Municipale de St-Henri-de-Mascouche, la "ville de Mascouche". Signées en date du 9 décembre 1970, par le sous-procureur général adjoint, M. Lucien Darveau, les lettres patentes furent enregistrées le 29 décembre, à Québec et les membres du conseil de Mascouche en étaient officiellement avisés quelques jours plus tard.

La situation financière de la ville de Mascouche est une des meilleures de la province

Si l'on compare la situation financière de Mascouche avec celle des autres administrations municipales qui détiennent un statut de ville, on se rend compte rapidement que celle-ci peut se comparer avantageusement avec la plupart d'entre elles. Non seulement le rapport entre la dette totale et l'évaluation municipale est excellent, mais Mascouche peut se vanter d'avoir un des taux de taxe générale les plus bas au Québec. Le taux de celle-ci est actuellement de 75 cents par \$100.00 d'évaluation (incluant la taxe pour entretien des chemins d'hiver) comparativement à 80 cents, en 1969.

procurer l'ameublement et l'équipement nécessaire pour ses nouveaux locaux et permettra la construction, en 1971, d'un garage municipal, d'une valeur de \$30,000.00.

La raison principale de cette excellente situation financière est sans contredit l'étonnante expansion qu'a connue notre ville au cours des dernières années. Pour bien illustrer ce fait, il suffit de mentionner que l'évaluation municipale qui était en 1969 d'environ \$16,000,000.00 est aujourd'hui de \$24,000,000.00, ce qui montre une augmentation de 50 pour cent en deux ans. Cette expansion s'est surtout manifestée sur le plan résidentiel et tout indique que celui-ci continuera de prendre de l'ampleur au cours des prochaines années. Mascouche veut maintenant promouvoir l'implantation d'industries et mettra l'accent sur cet aspect de son expansion au cours des prochaines années. Déjà des démarches ont été entreprises pour,

l'achat de terrains à cette fin et la création d'un fonds industriel et les mois qui viennent nous apporteront des développements très intéressants à ce sujet.

Bien sûr, cette expansion rapide entraîne des obligations coûteuses: nouvelles rues, extension des services d'aqueduc et d'égouts, besoins nouveaux d'une population plus jeune, etc. Mascouche a su effectuer un rattrapage important dans ce sens au cours des dernières années et envisage maintenant l'avenir avec sérénité. Les administrateurs de cette ville peuvent maintenant assurer aux promoteurs la réalisation des travaux essentiels au fur et à mesure des besoins, tout en respectant les exigences de leur budget.

Mascouche a beaucoup de progrès à faire et dans bien des domaines, cela est certain. Mais elle peut compter sur le dynamisme et la détermination de sa population pour surmonter tous les obstacles et c'est là, encore son meilleur gage de succès.



Ce nouvel édifice municipal, au coût de \$80,000.00, a été construit en 1970 grâce à d'importantes subventions des autorités provinciales. Le secrétariat municipal y est actuellement logé, de même que les services de police et de protection contre les incendies; d'architecture moderne et très fonctionnel,

MASCOUCHE



le nouvel édifice fait l'orgueil de la nouvelle ville. D'ici quelques mois Mascouche inaugurerait officiellement cet édifice au cours d'une cérémonie à laquelle toute la population sera invitée à participer.



Message de M. le maire Gilles Forest

Décembre 1970 marquait une étape dans la vie municipale de Mascouche. C'est en effet le 9 décembre 1970 que Lucien Darveau, sous-procureur général adjoint de la province de Québec, signait le document qui faisait de la corporation municipale de St-Henri-de-Mascouche une municipalité de ville sous le nom de "ville de Mascouche".

Malgré le fait que l'importance de notre municipalité justifiait ce changement, ce n'est qu'après maintes consultations auprès des experts et de sérieuses analyses que le conseil a pris la décision de procéder aux démarches pour l'obtention de notre statut de ville. Avec les récents amendements au Code des Cités et Ville, nous avons droit aux mêmes subventions que sous le Code Municipal en ce qui concerne les travaux éligibles; d'autre part, le statut de "ville" présente de nombreux avantages au point-de-vue administratif: facilité d'adoption des règlements, pouvoir d'emprunt sensiblement augmenté, prestige et réputation accrues auprès des investisseurs, en sont quelques exemples. Mais, une des plus importantes améliorations est sans contredit celle qui touche les procédures la procédure d'élections: en effet, désormais, la population de chacun des six quartiers nouvellement constitués pourra élire le conseiller qui la représentera sans que les électeurs des autres quartiers n'interviennent dans le vote; l'élection du maire continuera d'être réalisée au scrutin général.

L'octroi du statut de ville coïncidait avec la réalisation de divers projets importants pour Mascouche et l'annonce de plusieurs autres. Au cours des derniers mois, le numérotage civique a été complété, sur toute l'étendue du territoire, notre secrétariat et nos services de police et de protection contre les incendies ont pu être installés dans un nouvel édifice municipal, des contrats pour la réalisation des travaux d'aqueduc et d'égouts ont été accordés, l'autoroute 25, réalisée par le ministère de la Voirie, a été ouverte à la circulation et les premières démarches pour la création de loisirs municipaux ont été amorcées. 1971 verra se réaliser nombre d'autres projets tout aussi importants: achat de terrains pour l'implantation d'industries, travaux routiers dans divers secteurs, construction d'un garage municipal, aménagement d'un premier parc municipal, travaux d'aqueduc et d'égouts dans de vastes parties de notre territoire et adoption d'un règlement de zonage à l'échelle de la ville. Tous ces projets doivent être réalisés à très brève échéance et sans augmentation de taxes (sauf en ce qui concerne les travaux d'amélioration locale), ce qui témoigne de l'excellente situation financière de notre ville.

Mais, tout cela ne s'est pas fait seul, et je tiens ici à rendre hommage à mes confrères du conseil qui, grâce à leur esprit civique et leur travail assidu (souvent plus d'une réunion par semaine), nous ont permis d'atteindre ces résultats. Je m'en voudrais aussi de ne pas souligner les mérites de nos corps publics; conseil de fabrique, membres de la caisse populaire; conseil scolaire et les diverses associations de résidents qui ont toujours eu le bien commun comme premier souci. L'excellente collaboration de tous ceux qui nous assistent dans notre travail mérite également d'être mise en évidence: nos ingénieurs, Leroux, Leroux, Nantel, Papin et Associés; nos estimateurs, Les Estimateurs Professionnels; notre aviseur légal, Me Claude Paquette; notre arpenteur-géomètre, M. Gérard Larose; notre secrétaire-trésorier, M. Marcel Morin; notre surintendant des travaux publics, M. Georges L'Heureux; notre capitaine de police et chef des pompiers, M. Jean Bourgeois; notre inspecteur en construction, M. Jean Fafard; nos policiers, nos pompiers volontaires, nos employés municipaux et tous ceux qui d'une façon ou d'une autre participent à l'administration de notre ville.

Je tiens également à remercier les représentants des municipalités avoisinantes qui ont toujours entretenu d'excellents rapports avec nous. Mais, par dessus tout je voudrais rendre hommage à ceux-là qui sont la raison d'être de notre administration et sans lesquels Mascouche ne serait qu'un nom vide de sens: Je veux parler ici de tous mes concitoyens ainsi que nos entrepreneurs, industriels et commerçants locaux qui, par leur confiance, leur soutien moral, leur énergie, nous encouragent à aller de l'avant. Tous ensemble, nous pouvons envisager l'avenir avec sérénité et être assurés que notre nouveau statut marquera le point de départ vers des succès dont nous pourrions toujours être fiers.

Gilles Forest, maire.



Thomas Wood, conseiller représentant le quartier no 2.

Une partie du quartier no 2, vu du haut des airs. Le triangle gris clair, dans le coin gauche indique les terres qui marquent la limite de la municipalité de Lachenaie, sur le chemin Gascon. En haut, dans le coin droit, on voit une partie de la rue du Plateau Normandie; on voit également dans le centre de la photo, de gauche à droite le chemin des Anglais qui traverse ce quartier dans toute sa longueur.

Le quartier no 2

Le quartier no 2 est représenté par M. Thomas Wood, au sein du conseil de Mascouche. Il englobe tout le territoire actuellement connu sous le nom de "secteur Terrebonne-Heights", de même qu'une partie du secteur "Moorcrest". Il est borné dans sa partie sud par les limites de la paroisse de Lachenaie et dans sa partie nord-est par la rue Ste-Marie. Au sud-est, la ligne de pylônes de l'Hydro-Québec marque ses limites, tandis qu'au nord-ouest, elles sont marquées par la rue Des Erables.

En plein coeur de ce quartier est situé le chemin

des Anglais, qui le divise dans toute sa longueur. On a sans doute donné ce nom à cette rue à cause du très fort pourcentage d'anglophones qui l'habitaient. Aujourd'hui ces derniers sont devenus en minorité mais représentent quand même une très forte proportion des quelque 2,320 résidents du plus peuplé des quartiers de Mascouche.

Plusieurs résidents de ce quartier croient encore que celui-ci représente une municipalité en lui-même, d'où le fait que plusieurs déclarent demeurer à "Terrebonne-Heights" alors qu'en fait, ils habitent Mascou-

che. D'ailleurs "Terrebonne-Heights" possède tous les éléments d'une petite municipalité; on y trouve une foule de commerces de tous genres, ainsi que quelques industries et même trois églises et deux écoles, ainsi qu'un bureau de poste.

Il fut un temps où une forte proportion des maisons de ce quartier n'étaient que des résidences d'été mais aujourd'hui la plupart d'entre elles ont été transformées pour qu'on puisse y résider à l'année longue tandis que les nou-

velles bâtisses font toutes partie de cette catégorie.

C'est dans ce quartier qu'est aménagé le Club de Golf de Mascouche, un des plus beaux de la région et sur les terrains duquel viennent évoluer chaque année, de très grands sportifs. Ce vaste espace vert est un des

rare espaces non construits de ce secteur. Les pins gigantesques et les paysages grandioses qui sont la caractéristique géographique de ce secteur ont sans doute contribué à son évolution rapide et c'est sans doute la raison pour laquelle les terrains libres doivent céder la place aux résidences construites par les entrepreneurs locaux qui n'ont aucune peine à attirer les acheteurs.

FÉLICITATIONS!

L'OBTENTION D'UNE CHARTE DE VILLE
MARQUE UNE ETAPE IMPORTANTE
DANS LE PROGRES DE MASCOUCHE.
NOUS SOMMES HEUREUX
DE SOULIGNER CET EVENEMENT
ET RENDONS HOMMAGE
AUX PRINCIPAUX RESPONSABLES
DE CE SUCCES!

LES CONSTRUCTIONS QUÉBÉCOISES

ET

GAUDREULT CONSTRUCTION

MAISONS MODELES: 1250 MATHIEU -- MASCOUCHE

TELEPHONES : 666-4643 - 666-9272

GERARD BEAUCHAMP ASSURANCES INC.

ASSURANCE GENERALE
ASSURANCE-VIE

1285 boul. St-Henri

474-2412

MASCOUCHE

636 L'Ange-Gardien

581-0380

L'ASSOMPTION



Plusieurs résidents de Mascouche préfèrent ne pas briser la belle apparence de leur propriété lorsqu'ils y installent un commerce. En voici trois exemples sur le chemin Pincourt, dans le quartier no 3. A gauche, le Salon Greenwich de Monique Pontbriand discrètement identifié par cette enseigne et plus loin à gauche, le bureau des Construc-



tions Masbec, installé dans une annexe à la résidence de M. René Pronovost. Sur la photo de droite la résidence de M. Théodore Pronovost laisse à peine deviner la présence d'un "5-10-15" qui offre pourtant un vaste choix à la clientèle.



Gérard Pagé, conseiller représentant le quartier no 3.

Le quartier no 3

Le quartier no 3 est celui qui présente la plus forte concentration de population dans Mascouche. Il s'étend, depuis le chemin Gascon, à l'ouest, jusqu'à l'extrémité est du chemin Pincourt qui le traverse dans toute sa longueur. Borné au nord, par la rivière Mascouche et au sud par la rue Des Erables et son prolongement, le quartier représenté par M. Gérard Pagé et peuplé en grande majorité par des résidents arrivés à Mascouche depuis moins de 10 ans. Les 2,105 résidents de ce quartier sont à quelques exceptions près, tous propriétaires de la maison qu'ils habitent et travaillent presque tous à l'extérieur de Mascouche.

Greenwich Village, "Plateau Normandie", "Domaine de Provence" sont jusqu'à présent les noms qu'utilisaient les résidents pour désigner l'endroit où ils habitent. Ces trois secteurs faisaient partie de "Mascouche-Ouest" autre nom sans aucun caractère officiel qui était utilisé pour désigner ce qui représente "grosso-modo" l'ensemble du territoire du quartier no 3. Pour éliminer la confusion qui règne autour de cette multitude de noms, qui n'avaient d'ailleurs rien d'officiel, les membres du conseil de la Ville de Mascouche ont l'intention de désigner chacun des quartiers par des noms plus appropriés (voir autre article à ce sujet).

On retrouve de nombreux commerces dans ce quartier qui, à cause de sa proximité du futur aéroport international est appelé à progresser très rapidement. L'extension des services d'aqueduc et d'égouts doit se faire sur presque toute l'étendue de ce territoire en 1971 et ceci laisse prévoir la construction de plusieurs centaines de maisons dans les mois qui suivront. Un promoteur nous a même assuré qu'il avait fait signer des contrats d'achat à plus de 600 acheteurs et qu'il compte livrer ses maisons pour mai 1972.

Les quelques rares cultivateurs qui exploitent encore leur ferme sont constam-

ment assaillis par les promoteurs qui désirent subdiviser ces vastes étendues pour fins de construction domiciliaire, ce qui témoigne bien de l'intérêt que l'on porte à ce quartier. C'est d'ailleurs en plein coeur de celui-ci, qu'une nouvelle école élémentaire doit ouvrir ses portes, en septembre prochain et déjà on fait des plans pour son agrandissement car elle sera remplie à capacité dès le début.

Même si les quelques 3 milles carrés que représente la superficie du quartier no

3, logent une importante population, il y a encore de la place pour beaucoup d'autres et il ne serait pas

surprenant de voir le nombre de ses résidents doubler au cours des deux prochaines années.

conseillers...
suite de la page 7

1952-1953 —
Même conseil sauf Ernest Dupras remplace René Renaud.

1954 —
Même conseil sauf Newton Alexander remplace George R. Alexander.

1955 —
André Duval, maire.
Lucien Riopel, Henri Beauregard, Ernest Dupras, Bernard Gendreau, Albert Beaudoin, Newton Alexander.

1956 —

André Duval, maire.
Lucien Riopel, Bernard Gendreau, Albert Beaudoin, Roland Coutu, Edward Ellis, Ernest Dupras.

1957 —

André Duval, maire.
Roland Coutu, Marcel Al-lard, Jourdain Desnoyers, Henri Robert, Edward Ellis, Ernest Dupras.

1958 —

Même conseil sauf Edouard Lachapelle remplace Ernest Dupras.

suite à la page 13

AVEC NOS HOMMAGES

Marché J.-P. Belisle Market

464 PINCOURT

MASCOUCHE-OUEST

HEURES D'AFFAIRES

LUNDI: 1 à 10 p.m.

MARDI au SAMEDI 9.30 a.m. à 10 p.m.

BIERE PORTER • VIANDE DE MARQUE BLEUE OU ROUGE

BIERE FROIDE EN VENTE TOUS LES SOIRS

*Grâce aux efforts de tous ceux
qui désirent le progrès de Mascouche,
notre nouvelle ville connaîtra
des succès toujours plus retentissants*

Tapis,
tuiles,
prélart

COUVRE-PLANCHERS YVES

Carpets,
tuiles,
oilcloth

1065 DES ORCHIDES 477-5654 MASCOUCHE



SALON GREENWICH

Monique Pontbriand,
prop.

Coiffures de tous genres
Entretien de perruques et
postiches. Teintures.

501, Chemin Pincourt 666-9353 Mascouche

CHANTAL 5-10-15

(T. PRONOVOST, PROP.)

LINGERIE — VARIETES — CADEAUX
NOUVEAUTES — MATERIEL A LA VERGE
VETEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE

**TOUJOURS
LA MEILLEURE QUALITE,
LE MEILLEUR CHOIX**

Le quartier no 4



M. Eugène Samson conseiller. Il représente le quartier no 4.

Le quartier no 4 est situé à l'extrémité ouest de la ville de Mascouche. Représenté par le conseiller Eugène Samson ce vaste territoire touche à trois municipalités; il est en effet borné, dans sa partie ouest par la municipalité de St-Louis de Terrebonne (chemin Gascon), et au nord-ouest par les municipalités de La Plaine et St-Roch L'Achigan.

La rivière Mascouche marque la majeure partie de sa borne sud.

Le conseiller qui représente ce quartier de 1,394 habitants, M. Eugène Samson, a lui-même contribué dans une très forte mesure à l'accroissement du nombre de familles dans ce secteur puisqu'il a vendu un grand nombre de terrains où sont construites aujourd'hui autant de maisons, dans le secteur connu sous le nom de "Lac Samson". Comme ceux des autres quartiers, la plupart des nouveaux venus du quartier no 3, gagnent leur



C'est dans ce décor enchanteur, en plein centre du territoire de Mascouche, que cette ville veut aménager un vaste parc qui pourra être utilisé autant l'hiver que l'été. On y trouvera des tables à pique-nique et des bancs de même que des jeux pour les enfants.

vie à l'extérieur et surtout à Montréal. Mais la majeure partie du territoire est encore occupée par des cultivateurs très prospères dont un grand nombre font la culture maraîchère.

Les principales routes qui sillonnent ce secteur sont la Côte-Georges et le "rang La Plaine" que le conseil a aujourd'hui baptisé rue Ste-Marie dans toute sa longueur.

Il est assez difficile de prévoir ce que l'avenir réserve à ce quartier si la construction domiciliaire semble prendre définitivement de l'ampleur, il n'en demeure pas moins certain que la prospérité des cultivateurs de ce quartier ne peut les inciter à continuer d'exploiter leur ferme le plus longtemps possible. Mais encore là, l'influence du nouvel aéroport ne manquera pas de se faire sentir et c'est là une des données du problème qui peut réserver les plus grandes surprises.

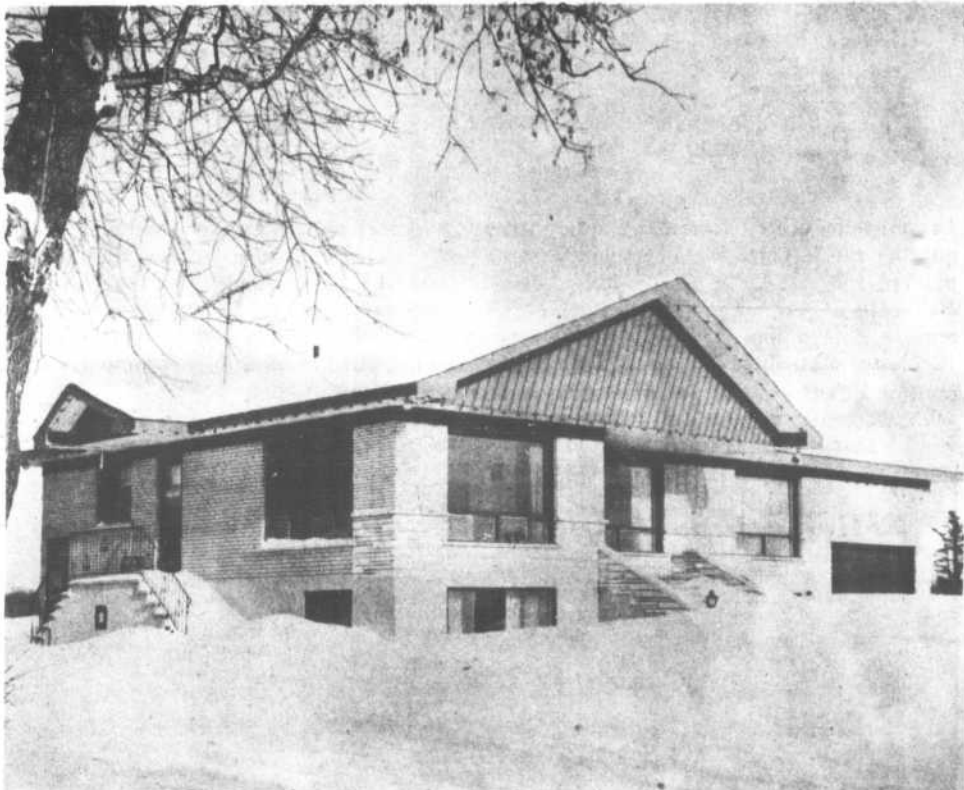
Au nom de mes amis et concitoyens du Lac Samson et des environs je tiens à apporter ma contribution pour souligner cet heureux événement.

EUGENE SAMSON

conseiller municipal

LAC SAMSON

MASCOUCHE



Dans le quartier no 4, on compte plusieurs cultivateurs qui réussissent à tirer un excellent profit de leur terre. Voici la photo de la maison de l'un deux; celle de M. Clément Turcot, de la Côte Georges.

Le président Claude Fugère et le Conseil de
L'ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DE LACHENAIE

tiennent à souligner cette importante étape dans la vie municipale de Mascouche et joignent leurs meilleurs vœux de succès à la nouvelle ville.

GÉRARD LAROSE

INGÉNIEUR-CONSEILLER
ARPENTEUR-GEOMETRE

2539, ELSDALE MONTRÉAL 408

TÉL.: 722-3662

481, BOUL. L'ASSOMPTION, REPENTIGNY,

TÉL.: 581-4846

FELICITATIONS
A LA POPULATION DE MASCOUCHE
ET A SES ADMINISTRATEURS

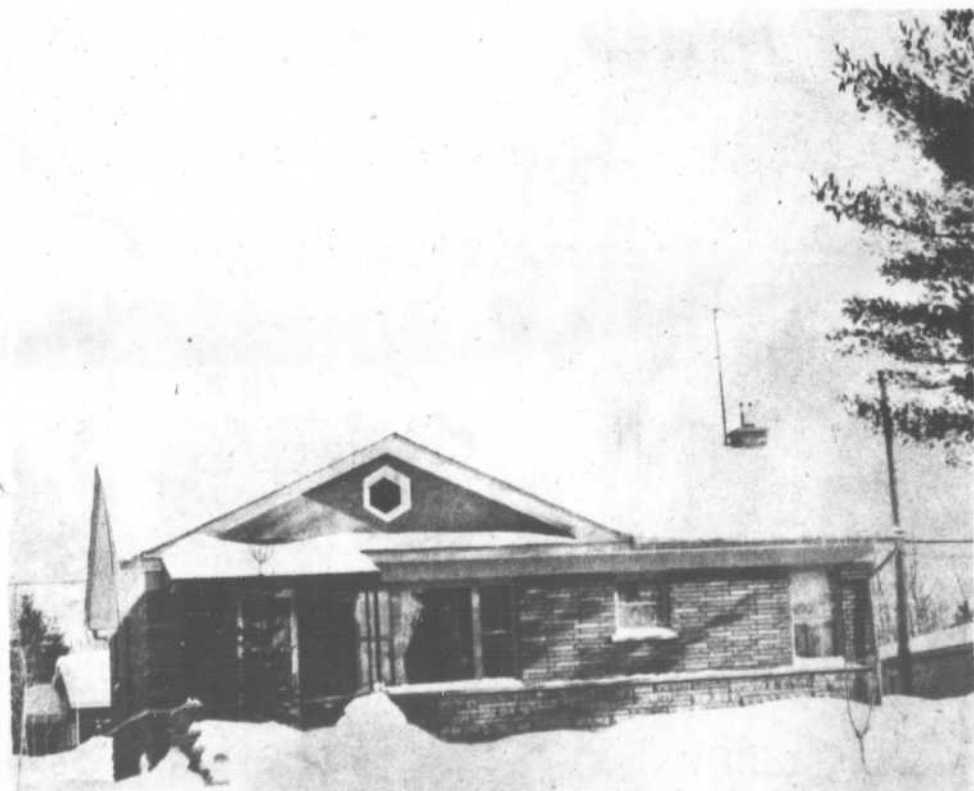
LA CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-CHARLES-DE-LACHENAIE

Le maire: Jos.-Edouard Sarrazin

Les conseillers:

Florent Barbe — Mathieu Mathieu — Raoul Mathieu
Eugène Latour — Raoul Venne — Marcel Desroches

Le secrétaire-trésorier: Jean Poirier



Même si on ne peut qualifier le quartier no 4, de quartier résidentiel, on y trouve quand même de jolies résidences; celle-ci est la propriété du conseiller Eugène Samson et est située à l'entrée du projet résidentiel que celui-ci a lancé, il y a quelques années et où sont installées aujourd'hui plusieurs dizaines de familles.



M. Maurice Turcot, conseiller représentant le quartier no 5.

sa partie nord-est par les municipalités de L'Épiphanie et de St-Roch L'Achigan, le quartier no 5 est borné à l'est par la paroisse St-Paul L'Ermitte et au sud-est par la municipalité de Lachenaie. Il constitue l'extrémité est du territoire de la ville de Mascouche et est traversé dans toute sa longueur par les voies du chemin de fer du Canadien Pacifique. Le nouveau nom qui désignera ce quartier englobera des noms de rangs et de faubourgs qui sont de tradition ancestrale: le "Grand Coteau, la Cabane Ronde, le Rang sud du Bas de Mascouche en sont quelques exemples que l'on retrouve dans tous les anciens registres de Mascouche.

Si le quartier no 5 est presque entièrement habité par des cultivateurs, il est facile de prévoir que la vocation de ce vaste territoire est avant tout industrielle. Longé par la nouvelle autoroute 25 et sillonné par les voies du Pacifique Canadien, ce quartier est de toute évidence très bien situé pour l'implantation d'industries et sera probablement désigné à ces fins lors de l'adoption du règlement de zonage, d'ici quelques semaines.

conseillers...
suite de la page 11
1959 —

André Duval, maire.
Roland Coutu, Henri Robert, Edward J. Ellis, Jourdain Desnoyers, Edouard Lachapelle, Gilles Forest.

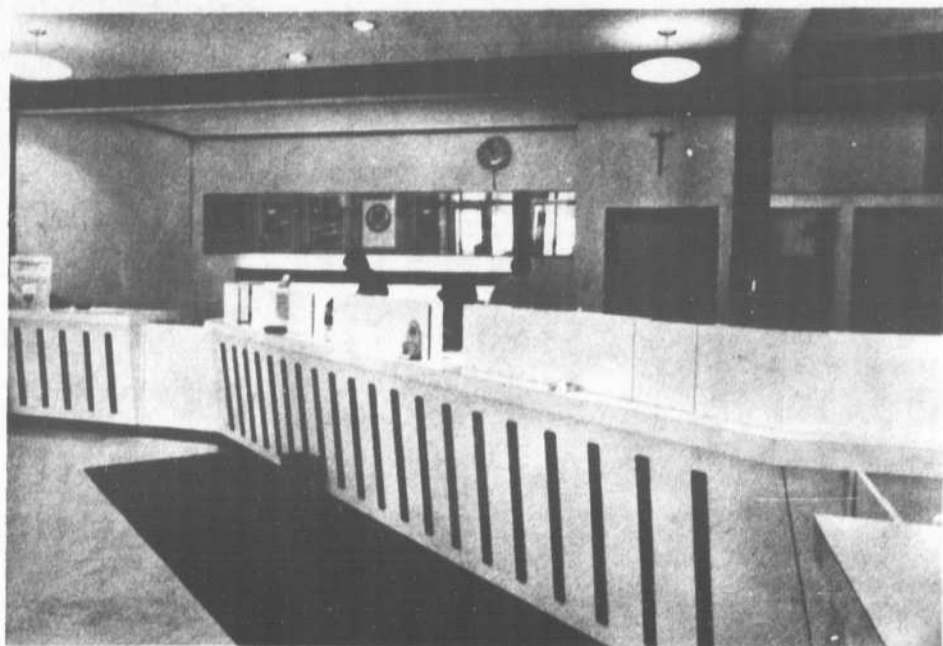
1960 —
Même conseil sauf Jean-Marc Deslongchamps remplacé Edouard Lachapelle.
suite à la page 15

Le quartier no 5

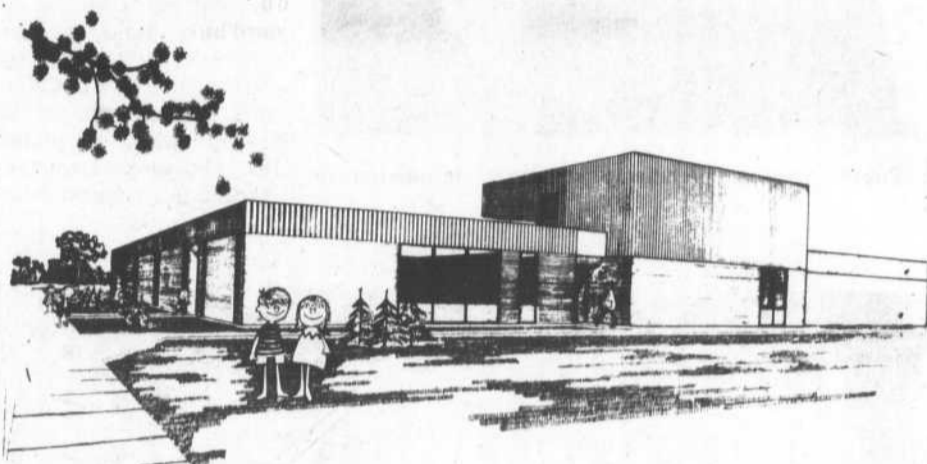
Le quartier no 5 est le plus étendu de la nouvelle ville de Mascouche. C'est cependant le moins peuplé, car il ne compte que 923 résidents ce qui s'explique facilement par le fait que la plupart d'entre eux sont des cultivateurs qui possèdent de vastes terres

très productives et où l'on cultive surtout les produits maraîchers.

Le conseiller qui représente ce quartier, M. Maurice Turcot, est lui-même propriétaire d'une ferme qu'il exploite avec beaucoup de succès. Borné dans



Le comptoir de la Caisse Populaire de Mascouche est rarement aussi peu achalandé que sur cette photo. Rares sont les résidents de Mascouche qui n'ont pas un compte ouvert à "leur" Caisse.



La nouvelle école élémentaire qui ouvrira ses portes en septembre prochain, dans le quartier no 3. Cette école répondra à toutes les exigences des techniques d'enseignement modernes et est l'une des plus avant-gardistes au Québec. Les plans de cette école ont été préparés par les architectes, Bonetto, Chevalier & Cardinal et ont fait l'objet d'un reportage de première page dans la publication Daily Commercial News. Cette école de 12 classes accueillera les élèves à la fin de l'été et sa construction doit commencer d'une journée à l'autre, les soumissions ayant été ouvertes lundi dernier.

NOS HOMMAGES
A LA POPULATION
DE MASCOUCHE
ET A SES COMPETENTS
ADMINISTRATEURS

**Dumont & Landry
Construction Enrg.**

CONSTRUCTEUR

TÉLÉPHONE: BUREAU 666-6370

RÉSIDENCE: 666-9415 - 666-9154

Visitez nos maisons modèles
à la Place Duland

Félicitations à tous ceux qui ont contribué
au succès que connaît notre ville



MARCHÉ LOCAS

Mme Paul Locas, prop.

1653 rue JOY road
(MASCOUCHE)

Terrebonne-Heights
Tél. : 477-5585

Nous sommes heureux de servir
la population dynamique de notre
belle ville de Mascouche

Le quartier no 6



M. Léo Dupuis, conseiller représentant le quartier no 6.

Le quartier no 6 est surtout composé du village de Mascouche. C'est à l'intérieur de celui-ci qu'est situé l'église de Mascouche, de même que la plupart des entreprises commerciales de ce centre. Le conseiller Léo Dupuis qui représente ce quartier y possède de nombreux terrains et a lui-même fait construire une série de maisons qui sont toutes habitées aujourd'hui.

Environ 925 personnes habitent ce quartier et plusieurs d'entre eux sont les descendants des plus anciennes familles de Mascouche. La Caisse Populaire, le Super-Marché Duval, la Ferronnerie Deslonchamps sont quelques-uns des principaux commerces de ce quartier où les entreprises Masbec projettent de construire plusieurs nouvelles maisons au cours de l'année. Plusieurs terres encore en culture sont situées dans ce secteur et leurs propriétaires n'ont aucune difficulté à "joindre les deux bouts" à cause principalement, de la richesse du sol,

cultivé avec soin pendant des générations d'agriculteurs.

Le quartier no 6 est un autre quartier à l'avenir assez imprévisible. On sent, comme partout ailleurs dans Mascouche se dessiner des signes de progrès certain dont seuls leurs auteurs possèdent la clef.

Une chose est sûre, cependant, quelque soit le progrès des autres quartiers, celui-ci aura toujours des répercussions bénéfiques sur le quartier no 6, qui constitue déjà un centre d'intérêt à cause de sa concentration commerciale.



Un autre projet résidentiel qui progresse rapidement; celui de la Place Duland, dans le quartier no 2. Dumont & Landry y ont construit 27 bungalows en moins de 8 mois et projettent d'en construire au moins quarante en 1971.



Cette illustration donne un aperçu de l'endroit où le Conseil Municipal de Mascouche doit installer son premier parc industriel. Le terrain choisi longe l'autoroute 25, du côté ouest, sur une longueur d'environ un mille, de la rue Sainte-Marie, en allant vers Terrebonne. Le Conseil poursuit ses démarches en vue de doter la nouvelle Ville d'un fonds industriel auprès du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.



Deux commerces importants installés juste en face de l'église paroissiale: Brien 5-10-15, dont le propriétaire est M. Jean-Guy Brien et la Pharmacie Mascouche dont le propriétaire est M. J. Kemp.

HOMMAGES DE

GARAGE F. GOYER

STATION DE SERVICE "CHAMPLAIN"



Réparations générales
Ouvert de 7 h. a.m. à 10 h. p.m.
Dimanche compris

2843, STE-MARIE, MASCOUCHE TEL.: 474-2487

GRACE A SES ADMINISTRATEURS
COMPETENTS, NOTRE VILLE VIENT DE
FRANCHIR UNE ETAPE IMPORTANTE
DANS LA VOIE DU SUCCES!

MASBEC CONSTRUCTION INC.

Jean-Guy Charette, président René Pronovost, vice-président

MAISONS MODELES: RUE DUPUIS A MASCOUCHE

666-9261

666-1272

Nous sommes heureux
de nous joindre à la population
de notre ville dynamique
pour célébrer cet heureux événement!

CLUB DE LA VALLÉE DE MASCOUCHE

Laurent Ethier, prop.

1231 PINCOURT

474-2439

MASCOUCHE



Jean Bourgeois, capitaine de police et chef des pompiers de Mascouche.

Le service de police et de protection contre les incendies

Jean Bourgeois est entré au service de la municipalité de Mascouche le 1er décembre 1966. C'est en effet, à cette date que les membres du conseil avaient décidé de doter Mascouche d'une protection policière permanente et d'assurer la direction du service de protection contre les incendies par une personne expérimentée. M. Jean Bourgeois occupait ces deux fonctions, assisté de l'équipe de pompiers volontaires dont disposait alors la municipalité.

Depuis cette date, de nombreux changements ont été opérés au sein de ces deux services, encore dirigés par M. Bourgeois. En plus des 14 pompiers volontaires, le service de poli-

ce et de protection contre les incendies dispose maintenant de deux policiers à plein temps, (en plus de M. Bourgeois) et de deux opérateurs. Durant la journée, les employés du secrétariat répondent aux appels téléphoniques et accueillent les visiteurs, tandis que les opérateurs assurent ce service durant la nuit et pendant les fins de semaine; c'est donc dire que la population de Mascouche est assurée d'obtenir une réponse en tout temps de ces services.

L'auto-patrouille du service de police est équipée d'un détecteur-radar et d'un respirateur-inhalateur pour les premiers soins aux personnes asphyxiées ou victimes de crise cardiaque, d'indigestion aigue, etc. En

plus du personnel mentionné plus haut, le capitaine Bourgeois dispose également d'un enquêteur à temps partiel et de constables spéciaux, à certaines occasions. En 1970, ce service a répondu à 194 plaintes d'ordre criminel et 500 plaintes d'accident en plus de compléter 235 rapports d'accidents et de donner assistance à 105 blessés. Des 123 enquêtes entreprises, 55 ont été complétées et donné lieu à des arrestations tandis que 466 billets de contravention ont été distribués dont la plupart pour excès de vitesse.

Pour combattre les incendies, le chef bourgeois dispose d'une équipe de 14 volontaires bien entraînés et disponibles en un temps très court. La nouvelle caserne de pompiers, dont la construction a été complétée récemment, abrite deux camions-incendie: une auto-pompe et un camion citerne équipé d'une pompe à turbine. Une pompe sur remorque et une pompe portative font également partie de cet équipement que nous avons décrit très sommairement. Tous les véhicules de la ville de Mascouche sont reliés entre eux par le radio-téléphone dont la base centrale est située dans le nouvel édifice municipal et très bientôt les commerces et maisons d'affaires pourront être reliés directement avec le poste de police et pompiers, grâce à un système de communication par câble.

Durant ses quatre années de service, M. Bourgeois a fait beaucoup pour doter la ville de Mascouche d'une protection policière et d'un service de pompiers adéquats. L'essor que connaît Mascouche depuis quelque temps obligera ses administrateurs à faire encore davantage et il est certain que les prochains mois nous apporteront de nombreux changements dans ce domaine.



M. Marcel Morin

Le secrétariat municipal

Pour administrer une municipalité en voie d'expansion, comme c'est le cas pour Mascouche, il faut compter sur un secrétariat bien organisé et sur un personnel compétent et dévoué. Fort heureusement, les membres du conseil peuvent compter sur une équipe qui répond à ces exigences.

Le secrétaire-trésorier, M. Marcel Morin possède une vaste expérience en administration municipale et il a su s'entourer d'employés qui ne craignent pas le travail et possède les atouts nécessaires pour bien l'accomplir. A l'emploi de la ville de Mascouche depuis moins de deux ans, M. Morin n'en connaît pas moins les multiples problèmes ayant

participé à l'élaboration des plans de numérotage civique et de divisions par quartiers qui ont précédé l'octroi du statut de ville par les autorités gouvernementales.

Pour donner une idée de la nature du travail qui est le lot des employés du secrétariat, mentionnons que ces derniers doivent voir à la perception d'au-delà de 8,500 comptes de taxe générale et de plus de 1,500 comptes pour des travaux d'amélioration locale. Ces chiffres sont ceux de l'année en cours, mais l'année prochaine, ils seront sensiblement augmentés et ainsi de suite chaque année, à cause du nombre sans cesse grandissant de nouvelles habitations qui sont construites chaque année. Ajoutez cela, l'administration d'un budget de près de un demi-million et la préparation de nombreux rapports et enquêtes nécessaires à l'élaboration des divers projets municipaux, de même que la rédaction des minutes qui se rapportent aux nombreuses assemblées du conseil et vous commencerez à réaliser que les employés du secrétariat n'ont pas le temps de s'ennuyer.

Depuis peu de temps, le secrétariat est installé dans le nouvel édifice municipal qui a été construit au cours

de l'été dernier. Les nouveaux locaux équipés d'un système de climatisation d'air sont adjacents à la caserne de pompiers et au poste de police. M. Morin y travaille avec cinq autres employés: Mme Jacqueline Paquette, commis, Mlle Jocelyne Vézina, secrétaire, M. Denis Malouin, comptable, Mlle Micheline de La Salle, assistante du comptable et M. Jean Fafard qui, en plus de son travail de commis remplit aussi les fonctions de greffier et d'inspecteur en bâtiments. Les membres du personnel disposent de l'équipement moderne et automatisé nécessaire pour leur permettre de s'acquitter de leur importante somme de travail sans trop de délai.

La ville de Mascouche a accordé une importance particulière à la structuration d'une administration efficace et entend bien ne pas négliger ce secteur dans les prochaines années. Il est toujours important de savoir où on va et dans le cas de Mascouche, c'est d'autant plus nécessaire que cette ville a un avenir des plus prometteurs.

conseillers...
suite de la page 13

1961 —

André Duval, maire.
Roland Coutu, Edward J. Ellis, Gilles Forest, Jean-Marc Deslongchamps, Jean-Denis Bérard, Bernard Léveillé.

1962-1963-1964 —

Wilfrid Bohémier, maire.
Edward J. Ellis, Gilles Forest, Bernard Léveillé, Jean-Denis Bérard, Emile Lemire, Emilien Ethier.

1965 —

Gilles Forest, maire.
Bernard Patenaude, Roland Robert, Eugène Samson, Emile Lemire, Emilien Ethier, Edward J. Ellis.

1966 —

Gilles Forest, maire.
Georges Longval, Ernest Dupras, Thomas Wood, Eugène Samson, Roland Robert, Bernard Patenaude.

1967 —

Gilles Forest, maire.
Léo Dupuis, Eugène Samson, André Duval, Georges Longval, Thomas Wood, Ernest Dupras.

1968 —

Gilles Forest, maire.
Gérard Pagé, Maurice Turcot, Thomas Wood, André Duval, Léo Dupuis, Eugène Samson.

1969-1970 —

Gilles Forest, maire.
Léo Dupuis, Donat Larocque, Eugène Samson, Gérard Pagé, Thomas Wood, Maurice Turcot.

HEURES D'OUVERTURE
JEUDI 9.00 A.M. LUNDI 9.00 A.M.
VENDREDI 9.00 P.M. MARDI MERCREDI 6.00 P.M.
SAMEDI

BISCUITERIE

MR BISCUIT

PROP. CLAUDE MORASSE TEL. RES. 474-0943
3080 STE-MARIE MASCOCHE

PHARMACIE MASCOCHE
J. KEMP, L.PH., prop.

2992 Ste-Marie Mascouche

Tél. : 666-4119

LIVRAISON GRATUITE

CHOIX DE CADEAUX,
COSMETIQUES, FILMS, ETC.

HOTEL LE GARDEUR Tél.: 474-2595

Jean-Louis Nadon, prop.

AU SERVICE DE LA POPULATION DE MASCOCHE DEPUIS 1963

CHAMBRES ET REPAS

MASCOCHE LUMBER ENRG.

Lucien RIOPEL, prop.

Matériaux de construction
Peintures "MARTIN-SENOUR"
PORTES ET CHASSIS — FINITION
Armoires de cuisine

2940 rue Dupras, Mascouche

Tél.: 666-8651



Georges L'Heureux, surintendant des travaux publics.

"Une pelle et une brouette..."

Lorsque M. L'Heureux est entré au service de la municipalité, il y a cinq ans, les choses n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui. "Je n'avais alors à ma disposition qu'une pelle et une brouette; mon premier achat fut une douzaine de pelles" de nous expliquer l'ex-"inspecteur municipal" devenu surintendant des travaux publics, à Mascouche.

Aujourd'hui, les choses ont bien changé; la liste d'équipement et d'outillage dont dispose la ville de Mascouche s'allonge sur plusieurs pages et a coûté plusieurs dizaines de milliers de dollars. D'ailleurs, au cours de l'année 1971, Mascouche fera construire un garage municipal d'une valeur de \$30,000.00 pour y loger ses véhicules et l'équipement nécessaire

pour les travaux publics.

La brouette de 1966 a cédé la place à deux camions neufs et un tracteur à chenilles; le service des Travaux Publics dispose également de tout l'outillage requis pour l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts et peut faire face à n'importe lequel problème imprévu. Deux employés travaillent à plein temps sous les ordres de M. L'Heureux et celui-ci fait souvent appel aux entrepreneurs locaux pour des travaux plus importants, car il y a beaucoup à faire. M. L'Heureux est conscient du fait qu'il faudrait encore davantage d'équipement et de personnel pour répondre adéquatement aux exigences d'une population répartie sur quelque 56 milles carrés de territoire, mais compte tenu des progrès énormes faits au cours des dernières années, il est certain que le service qu'il dirige est appelé à prendre beaucoup d'ampleur au cours des prochains mois.

La carrière politique de M. le Maire

S.H. le maire Gilles Forest, le premier maire de la nouvelle ville de Mascouche, a commencé sa carrière à la table municipale le 13 septembre 1958 alors qu'il remplaçait M. Marcel Allard comme conseiller. Il fut réélu comme tel aux élections de mai 1959, mai 1963, sans opposition en mai 1963. Il fut élu pour la première fois comme premier magistrat, en remplacement de M. Wilfrid Bohémier, en mai 1965. M. Forest fut réélu sans opposition en mai 1967 et de nouveau à la mairie en novembre 1969.

Quelques statistiques sur Mascouche

Mascouche a une étendue de quelque 56 milles carrés et est sillonné par des routes et des rues d'une longueur totale de 88 milles. Le dernier recensement a montré une population de 8,950 résidents dont 704 sont des résidents saisonniers. 4,396 adultes et 3,870 enfants habitent en permanence dans cette ville où on compte 283 commerces. Les croyants de diverses religions peuvent se réunir dans 4 églises tandis que 5 écoles accueillent les enfants. (Une sixième école doit ouvrir ses portes en septembre). Le dernier rôle montrait une évaluation de \$23,300.00. Une longueur totale de 89,672 pieds de tuyau d'aqueduc (et égouts) est actuellement installée tandis que 8,020 pieds additionnels serviront à desservir les résidents du Domaine de Provence et 64,662 pieds desserviront le secteur Mascouche-Ouest lorsque les travaux seront complétés, ce qui fera un total de 174,002 pieds. (Ces chiffres ne font état que des tuyaux servant à l'aqueduc).

Les contribuables de Mascouche sont invités à soumettre des noms nouveaux pour chacun des quartiers

Chacun sait qu'il existe, à Mascouche, plusieurs petites agglomérations et plusieurs rangs qui ont donné naissance à autant de noms. Avec les années, ces noms parfois très appropriés au départ, ont perdu de leur sens à mesure que se modifiait l'image sociologique de Mascouche et que se multipliaient les nouvelles agglomérations. C'est principalement à cause de sa vaste étendue et des nombreuses routes qui y ont accès que ses résidents ont senti le besoin de désigner chacun des secteurs de Mascouche par des noms différents.

Le principe était bon, mais il a tout juste contribué à créer de la confusion à cause d'une absence de planification et de cohérence. Aujourd'hui, plus que jamais, ces divers noms ne sont utiles qu'aux résidents de cette ville qui en connaissent la géographie "sur le bout des doigts". Bref, on peut dire que la situation actuelle ne sert que ceux qui n'en ont pas be-

soin. Les livreurs, les visiteurs, les nouveaux résidents, ne sont pas mieux orientés lorsqu'on leur dit de se rendre à "Moorcrest" ou encore au Plateau Normandie car ces désignations n'ont pas le même sens pour tout le monde.

C'est pourquoi, le conseil veut profiter de la nouvelle division par quartiers pour désigner chacun d'eux d'un nom approprié. Et la population de Mascouche sera invitée à faire des suggestions en ce sens; jusqu'au 1er avril de cette année, les suggestions des contribuables pour le choix de ces noms seront acceptées et par la suite, le conseil tiendra compte de l'opinion de ces derniers pour la désignation de chacun des quartiers.

Cette démarche de la Ville de Mascouche déplaiera certainement à plusieurs résidents qui se sont ancrés dans certaines habitudes et qui auront sans doute de la difficulté à s'en défaire, mais il faut comprendre

que c'est une nécessité pour toute ville qui se respecte d'éliminer toute cause de confusion et on admettra volontiers que la situation actuelle en crée beaucoup. Ainsi, le secteur Terrebonne-Heights est désigné ainsi depuis plusieurs dizaines d'années et nombreux sont ceux qui croient qu'il s'agit là d'une municipalité distincte ou encore que ce territoire fait partie de la Ville de Terrebonne. Ceci n'est qu'un exemple et il y en a bien d'autres qui pourraient être cités; il devrait suffire à convaincre les récalcitrants que cette mesure est une nécessité.

M. le maire Forest espère que la participation sera nombreuse ce qui permettra aux membres du conseil de prendre une décision qui reflète l'opinion générale; dans le cas contraire, cependant, le conseil est bien déterminé à agir de toute façon, car il veut éliminer la confusion actuelle coûte que coûte.

FELICITATIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL DE MASCOCHE ET A TOUTE LA POPULATION

L'ARCHEVESQUE ET RIVEST LTÉE

ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION

31, rue Lefrançois, Repentigny, Qué.

Avec nos hommages

daunais + jacob

ARCHITECTES

6185 EST, MÉTROPOLITAIN

324-9410 * MONTRÉAL 458

C'EST AVEC FIERTE QUE NOUS TENONS A SOULIGNER CET EVENEMENT IMPORTANT POUR TOUTE LA POPULATION

QUINCAILLERIE

JEAN GIRARD

HARDWARE

1381 Rawlinson Terr.-Heights Mascouche — Tél.: 666-6430

CENTRE DE PEINTURES

Boulangerie E. Duval

Pain - Gâteaux - Tartes assorties

Spécialité: Pain canadien croûté

2952 Boul. Ste-Marie O. 474-2214 Mascouche

LES ENTREPRISES GALAXIE

SUZANNE HOULE, PRES.

907, STE-MARIE

MASCOCHE

474-2109

Confiez-nous le soin d'organiser vos défilés, soirées, promotions, etc.

HOMMAGES DE

**EPICERIE TAXI
POULIOT**

UNE SEULE ADRESSE, UN SEUL NUMERO

1470 BOISSONNEAULT

MASCOCHE 477-5555